



MACRON : le président sourd !

Malgré 7 manifestations successives (du jamais vu!) sous son règne, Macron reste sourd à nos revendications, sourd à nos difficultés quotidiennes, sourd à nos inquiétudes pour l'avenir.

À l'issue d'un « débat » sous forme d'un long monologue et au prétexte de « résoudre la crise des gilets jaunes » (mais surtout d'aggraver la crise économique que vivent tous les français), le président se moque des retraité-e-s. Après nous avoir bloqué nos pensions puis les avoir désindexées de l'inflation, après avoir augmenté la CSG de 25 %, les attaques contre les retraité-e-s continuent mais cette fois bien enveloppées !



« UNE PENSION MINIMUM DE 1 000 € POUR UNE CARRIÈRE COMPLÈTE »...

En fait, le « minimum contributif » existe déjà : un peu moins de 700 € aujourd'hui pour une carrière complète. 4,8 millions de retraité-e-s en bénéficient dont 70 % de femmes. Mais cette mesure s'appliquera seulement pour ceux qui partiront en retraite à partir de 2020. **Alors, les 3 millions de retraité-e-s qui vivent actuellement sous le seuil de pauvreté peuvent toujours attendre !**

« LA RÉINDEXATION PROGRESSIVE DES PENSIONS DE RETRAITE SUR L'INFLATION ».

Les pensions en-dessous de 2 000 euros seraient donc réindexées à partir de 2020 et toutes le seraient à partir de 2021. Si cela ressemble à un geste en faveur des retraité-e-s, c'est de la **poudre aux yeux !** D'une part, la sous-indexation par rapport à l'inflation pour 2020 des petites pensions a été retoquée par le Conseil constitutionnel. D'autre part, la sous-indexation des pensions plus élevées n'était prévue que pour 2019 et 2020 (car elle déroge à la Loi !). Et la perte cumulée sur ces deux années ne sera pas rattrapée. Par ailleurs, l'indexation sur l'inflation ne fait pas de « gagnant », elle permet au mieux de ne pas perdre en pouvoir d'achat.

« MOINS D'IMPÔTS SUR LE REVENU POUR LES CLASSES MOYENNES »...

c'est pourtant l'impôt le moins injuste (il est progressif : il prend davantage en proportion du revenu aux riches qu'aux pauvres. Là où d'autres impôts comme

la TVA ou la CSG prélèvent le même pourcentage). Mais surtout cette mesure va entraîner mécaniquement des coupes sombres dans les services publics alors que leur bon fonctionnement atténue justement les inégalités. Aujourd'hui, ce sont les plus fragiles qui souffrent des fermetures de bureaux de poste, des suppressions de lits d'hôpitaux, des fermetures de lignes de trains ou d'agences EDF... remplacer ces services publics par Internet aggrave les inégalités d'accès. **Ce qui est programmé, c'est une destruction du rôle social de l'État** en réduisant et en externalisant des missions de service public au profit du privé et au détriment du contribuable. Le Gouvernement vient de geler les financements des Maisons de Services Au Public (que Macron veut rebaptiser « France Service », ça fait plus chic). Alors, qui va payer la facture ?

Revalorisation des pensions		Inflation	
01/04/19	0.30 %	2018	1.20 %
01/10/17	0.80 %	2017	1.00 %
01/10/16	0.00 %	2016	0.20 %
01/10/15	0.10 %	2015	0.00 %
01/04/14	1.00 %	2014	1.50 %
01/04/13	1.30 %	2013	0.90 %
01/04/12	2.10 %	2012	2.00 %
01/04/11	2.10 %	2011	2.10 %
01/04/10	0.90 %	2010	1.50 %
01/04/09	1.00 %	2009	0.10 %
01/09/08	0.80 %	2008	2.80 %



ET POUR NOS ENFANTS ?

79 % des retraité·e·s s'inquiètent pour l'avenir de leur dépendance. Et cette inquiétude n'ira pas en diminuant avec les « promesses » de Macron :

- « travailler plus pour gagner plus »... C'est une opération d'enfumage puisque à la fois on ne bouge pas l'âge de départ en retraite, mais **on renforce la décote** et on veut mettre en place un régime par points qui va baisser le niveau des pensions. De facto cela entraîne des départs à la retraite au-delà de l'âge légal. Voilà comment on recule l'âge de la retraite sans le dire.

Alors, oui, ces annonces appellent à des mobilisations nouvelles pour réduire les inégalités sociales, redonner du sens à notre vie de retraité·e·s, ouvrir d'autres perspectives que l'angoisse du lendemain.

OUI, LES RETRAITÉ·E·S CONTINUERONT À DÉFENDRE LEURS REVENDICATIONS :

☞ **indexation de toutes les pensions sur les salaires ;**

☞ **rattrapage des pertes de pouvoir d'achat ;**

☞ **pas de pension sous le SMIC ;**

☞ **suppression de la CSG ;**

☞ **prise en charge de la perte d'autonomie par la Sécu ;**

☞ **défense des services publics.**



LES RETRAITÉ·E·S, POUR SE FAIRE ENTENDRE, SIGNENT ET FONT SIGNER MASSIVEMENT UNE CARTE-PÉTITION*



* Qui sera remise à l'Élysée à la mi-juin



POUR DÉFENDRE MES REVENDICATIONS J'ADHÈRE À LA CGT

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Branche professionnelle d'origine.....

Courriel..... Tél.....

Bulletin à retourner à : UCR-CGT - 263 rue de Paris - 93515 Montreuil Cedex ou à remettre à un·e militant·e de votre connaissance